Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID: 074-257401984-20250408-D_B_002_25-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran

L'an Deux Mille Vingt Cinq, le 8 avril à 20 heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yohann TRANCHANT à Cusy

Nombre de délégués titulaires en exercice : 19 Nombre de délégués titulaires présents : 10

Nombre de délégués suppléants présents et votant, remplaçant un délégué titulaire absent : 1

Nombre de pouvoir : 2

Date d'envoi de la convocation le 2 avril 2025

Titulaires présents:

Hervé FERROUD-PLATTET, Eric DELHOMMEAU,

David DUBOSSON, Françoise MUGNIER, Patricia MERMOZ,

Serge DEPLANTE, Jean-Pierre LACOMBE, Yohann TRANCHANT, Francis VAUJANY,

Jean-François BRAISSAND

Titulaires absents:

Vincent BOULNOIS, Daniel ROCHAIX, Jean-Pierre FRESSOZ, Max JOLY,

Agnès BARILLIER, Roland DUBOIS, Gilles REY,

Alexis BUTTIN, Martine VIBERT

Suppléants présents prenant part aux votes : Sylvain BISTON

Pouvoir:

Mme Agnès BARILLIER donne pouvoir à Mme Patricia MERMOZ,

M. Vincent BOULNOIS donne pouvoir à M. Eric DELHOMMEAU

Mme Patricia MERMOZ a été élue secrétaire de séance.

Réf: D B 002 25

Objet: COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur le Président présente à l'assemblée le compte administratif 2024 du SMIAC.

La balance des comptes s'établit comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat antérieur reporté :	660 243.18 €
Part affectée à l'investissement :	- 606 636.96 €

Dépenses de l'exercice : $404\ 412.59\ €$ Recettes de l'exercice : $922\ 228.41\ €$

Résultat de l'exercice : 517 815.82 €

Résultat à reporter sur 2025 : 571 422.04 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID: 074-257401984-20250408-D_B_002_25-BF

Section d'investissement

Résultat antérieur reporté:

Dépenses de l'exercice : 422 079.66 € Recettes de l'exercice : 949 237.57 €

.....

Résultat de l'exercice : 527 157.91 €

Résultat à reporter sur 2025 <u>- 6 666.15 €</u>

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote, après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE A L'UNANIMITE

- 533 824.06 €

<u>D'APPOUVER</u> le compte administratif 2024 qui présente à la clôture de l'exercice 2024 un excédent de fonctionnement de **571 422.04** € et un déficit d'investissement de **-6 666.15** €.

Votants	
Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Exclu	1

Le Président, Yohann TRANCHANT Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Pour copie conforme.

> La secrétaire de séance Patricia MERMOZ